

# L'Université Jean Moulin Lyon 3 labellisée "HR Excellence in Research"



L'Université Jean Moulin Lyon 3 a été labellisée "HR Excellence in Research" par la Commission européenne le 4 octobre 2018. Elle devient le **premier établissement de l'Université de Lyon** et **premier établissement de la région Auvergne Rhône-Alpes** à obtenir ce label.

Notre établissement obtient ainsi la reconnaissance de sa stratégie des ressources humaines pour les chercheurs, et du processus d'amélioration continue de l'environnement de la recherche dans lequel il s'est engagé.

## Des objectifs communs avec la Commission européenne

L'Université Jean Moulin Lyon 3 a adopté une politique de ressources humaines dont les principaux objectifs rejoignent ceux fixés par la Commission européenne :

Participer au développement de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Contribuer au rayonnement international de l'établissement,

Faciliter la mobilité des chercheurs du monde entier.

## Un engagement unanime de notre communauté universitaire

Le 5 juillet 2016 le Conseil d'administration de l'Université Jean Moulin Lyon 3 s'était prononcé unanimement pour l'adhésion à la **Charte européenne du chercheur et au Code de bonne conduite en matière de recrutement des chercheurs**, et pour l'engagement dans la procédure de labellisation HRS4R « Human Resources Strategy For Researchers ».

## Un plan d'action participatif

Une auto-évaluation a permis de dégager les forces et faiblesses de l'établissement, et d'élaborer un plan regroupant 36 actions prioritaires pour les années à venir. Ce plan d'action, fruit d'un travail collaboratif qui a associé l'ensemble des chercheurs, a été approuvé par le Conseil d'administration le 24 octobre 2017. L'acceptabilité des actions par la communauté universitaire d'une part, et leur faisabilité d'autre part, sont le gage de la réussite de ce plan dont les principaux axes sont :

Une communication accrue, à la fois sur les dispositifs en place, et sur les actions nouvelles,

Un meilleur déploiement des formations existantes et la construction de nouveaux parcours de formations attendus par les chercheurs,

L'accompagnement renforcé du chercheur, qu'il soit individuel ou collectif.

L'obtention du label HR Excellence in Research bénéficiera à tous les personnels de l'établissement.

Version anglaise

## Contact

Nacéra MEZERREB

Tél. : +33 (0)4 26 31 89 24 ou

+33 (0)6 99 31 58 99

[nacera.mezereb@univ-lyon3.fr](mailto:nacera.mezereb@univ-lyon3.fr)



## Documents de référence

[Plan d'action](#)

[Documents pertinents](#)

[Schéma processus](#)

[Législation française](#)

## À consulter

[En savoir plus sur la démarche de labellisation](#)

Mise à jour : 17 octobre 2018